

31ème congrès international CIRIEC, Reims 21-23 septembre 2016  
 « Les politiques publiques face aux enjeux sociaux et démocratiques de la mondialisation: quels projets pour l'économie publique, sociale et coopérative? »

## Proposition d'intervention

**Chantal Nicole-Drancourt**, sociologue, DR CNRS  
 Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (Lise, UMR 3320)  
 Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) 2 Rue Conté ; 75003 Paris.  
[drancourtchantal@hotmail.com](mailto:drancourtchantal@hotmail.com) t+33(0)6 75 00 49 96

### Des services publics à une économie des solidarités ?

La société 'industrielle' de première modernité et son modèle de protection sociale ont pour *objectif ontologique de développement* la production de biens de consommation (alimentation, équipement) et pour *mission* l'intérêt général (un mode de redistribution permettant l'accès du plus grand nombre à ces biens dans une logique de progrès). En termes d'environnement productif, la production des sociétés 'industrielle' de première modernité mettait donc à disposition : des biens *privés* issus de la production d'entreprises soumis à la concurrence de marché; des biens *publics* issus de la production assurée par l'administration ou par une entreprise publique ou déléguée à une entreprise privée sous monopole de production et avec financement public ou hybride.

La société 'durable' de seconde modernité et son modèle de protection sociale (une société 'accompagnante' de type 'investissement social') ont pour *objectifs de développement* la production d'autonomie de la personne (bien être, formation, santé) et pour *mission* l'intérêt collectif (produire l'équipement et les biens nécessaires et en réguler la mise à disposition et l'accès pour tous dans une logique de développement durable). Dans ces nouveaux référentiels de développement, la production des sociétés 'durable' doit mettre à disposition des biens de consommation mais aussi (et de plus en plus) à des biens de type nouveaux d'équipement et d'accompagnement de la personne, activités autrefois exclues du 'marché' et renvoyées aux arrangements privés et au Service Public car difficilement "rentables".

Comment envisager le modèle de production dont les produits (accompagnement, solidarité, lien social, autonomie des personnes) doivent être valorisés prioritairement en termes sociétal ? Sans répondre à une question qui reste pour l'heure aux prises de réflexions scientifiques, politiques et citoyennes qui commencent à peine, mon intervention posera deux hypothèses de travail.

1) Dans cet environnement émerge en France l'idée de « *services publics collaboratifs* ». Cette sémantique peut être pensée comme la traduction française de directives européennes, notamment celles qui poussent à développer dans les pays membres des SIG (*services d'intérêts généraux*), des SIEG (*services économiques d'intérêts généraux*) et des SSIG (*services sociaux d'intérêt généraux*) (SSIG). L'idée de « *services publics collaboratifs* » surfe largement sur les imaginaires sociaux de la société à l'ère du numérique avec la valorisation des interactions de type nouveau qu'on lui rattache (peer to peer ; « bottom up », participation, horizontalité, collaboration, d'engagement, partenariat etc.). Ces grammaires et sémantiques ne sont pas nouvelles en soi (elles étaient déjà présente dans les principes de l'Etat providence en France) mais elles s'inscrivent aujourd'hui dans un paradigme de protection sociale de *type nouveau* (l'investissement social) qui en transforme profondément les enjeux.

2) Beaucoup d'expérimentations et d'initiatives citoyennes en cours pourraient être pensées comme des préfigurations de ce que pourrait signifier "un service public collaboratif" en France. Ainsi, L'expérimentation *COOPERENCE* portée par le territoire de Plaine commune en seine Saint Denis (93) a en effet pour objectif la mise en œuvre d'un centre social de type nouveau (ni

structure associative ni centre communal mais Société coopérative d'intérêt collectif ou *SCIC*) qui développera des espaces de développement économique local (marché transitionnels pour publics inscrits dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle , services de proximité, services d'accompagnement et d'orientation) des espaces d'empowerment et d'autonomisation ( médiation numérique, problématique de logement, échanges de savoir et de savoirs faire etc.) et des espaces de contribution citoyenne (au service du développement local et de la cohésion sociale dans modèles d'échanges qui mixtent marchand, don et réciprocité). Ces "tiers lieux" d'intérêt généraux peuvent ils être envisagés comme les SIG de demain, économies de proximité qui, comme la perspective d'investissement social l'envisage met le "*travail*" au coeur de la *protection sociale au sein d'une société d'économie plurielle*" ?